

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mai 2018

Date de la convocation : 15/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents:

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Annie DUTRON, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à M. Bernard LINAGE, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absents : M. Christophe BOUVIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **COHESION SOCIALE – Jeunesse** : Demande de subvention pour la mise en œuvre de l'action « Art urbain en milieu rural »

Rapporteur : Thérèse COROMPT

NOTE DE SYNTHÈSE

Le service jeunesse a pour objectif, outre l'animation de loisirs lors du temps libre des ados, d'accompagner les jeunes dans des projets qu'ils souhaitent mener. C'est l'occasion pour des jeunes, résidant en zone rurale, de s'exprimer en tant que citoyen à partir d'activités d'art et de culture.

L'action « Art urbain en milieu rural » s'inscrit dans la continuité d'une action expérimentale initiée, en 2017, par les jeunes sur le territoire de Condrieu.

Des tags sauvages jonchent les édifices publics ou privés dans des communes rurales. Un groupe de jeunes a souhaité proposer aux mairies de réhabiliter ces bâtiments avec une fresque murale, s'inspirant des milieux urbains.

Une charte graphique sera respectée par les jeunes afin d'intégrer dans leur fresque une valorisation du patrimoine local.

Les jeunes seront accompagnés par un artiste professionnel pour élaborer la fresque. Une maquette sera proposée au comité de pilotage de l'action pour validation, avant la réalisation des travaux.

Le budget global prévisionnel de l'action s'élève à 23 200 €. Dans le cadre de l'appel à projet 2018 du dispositif fonds régional pour l'innovation artistique et culturelle, il est proposé de solliciter auprès de la Région-Auvergne-Rhône Alpes une subvention de 7 500 €.

La partie recettes du plan de financement intègre une subvention de la Caisse d'Allocation Familiales du Rhône dans le cadre du programme fonds publics et territoires, et une subvention de l'Entreprise Enedis, propriétaire de deux bâtiments réhabilités.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission cohésion sociale du 15 mai 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

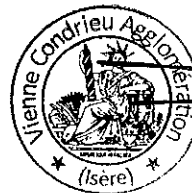
APPROUVE la sollicitation d'une subvention dans le cadre du dispositif régional fonds régional pour l'innovation artistique et culturelle pour le cofinancement du projet « Art urbain en milieu rural ».

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 22 mai 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS